

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2023

MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD

10 JUL. 2023



Moto-Club: BALDAGO'S

E-mail: leffvitali@orange.fr

Téléphone: 06 08 18 64 38

Organisateur technique: Pascal VERCEL

N° d'épreuve FFM: 783

Date: 15 octobre 2023

Lieu: 69170 Saint Marcel

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Besson Gerard	Licence: 003824
Président du Jury ou Arbitre*	Dorian Hugues	Licence: 222814
Membre du Jury	Pargnien Eric	Licence: 018721
Membre du Jury	Carrier Aline	Licence: 339760
Commissaire technique responsable	DuFol Pierre-Jean	Licence: 150102
Responsable du chronométrage	Ligue	Licence:

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
125cc	13ans		125cc 2 temps	classe 2
MX 1	15ans		151cc à 500cc 2tp	classe 3 et 4
"	"		251cc à 650cc 4tp	" " "
MX 2	18ans		175cc à 250cc 4tp	classe 2
VÉTÉRANS	40ans		classe 2-3-4	
QUADS	13ans		125cc à 700cc	

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

☒ NON ☐ OUI (75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... TBA (prévu avec les secouristes)

Nombre de secouristes 12

Nombre d'ambulance(s) 2

Hôpital le plus proche TARARE

Temps de trajet (en min) 5 min

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site Circuit de ROCHEBOLLES

Adresse 69170 St Marcel L'Eclairie

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1756

Largeur minimum de la piste 5

Largeur de la grille 32

Longueur de la ligne droite de départ 80

Nombre d'OCP* 20

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : 45

En manche : 45

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : 30

En manche : 30



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE : 10 / 07 / 23

BALDAGO'S MOTO-CLUB
69172 TARARE Cedex

VISA DE LA LIGUE

DATE :

20 JUL. 2023

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Écluse
26600 LA ROCHE DE GLUN
Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE :

NUMÉRO :

début	fin	catégorie	manche	temps
		Samedi 14 Octobre 2023		
15h00	20h00	contrôle administratif		
15h00	20h00	contrôle technique		
		Dimanche 15 Octobre 2023		
7h30		Briefing Commissaire		
7h50	8h10	125cc	test départ + essai libre	3 min + 15 min
8h15	8h35	MX2	test départ + essai libre	3 min + 15 min
8h40	9h00	MX1	test départ + essai libre	3 min + 15 min
9h05	9h25	Vétéran	test départ + essai libre	3 min + 15 min
9h30	9h50	QUAD	Essais libre	3 min + 15 min
Entracte				
10h00	10h15	125cc	essais chrono	15 min
10h20	10h35	MX2	essais chrono	15 min
10h40	10h55	MX1	essais chrono	15 min
11h00	11h15	Vétéran	essais chrono	15 min
11h20	11h35	QUAD	essais chrono	15 min
Repas				
13h00	13H25	125cc	1ère manche	20 min + 1T
13H30	13H55	MX2	1ère manche	20 min + 1T
14H00	14H25	MX1	1ère manche	20 min + 1T
14H30	14H55	Vétéran	1ère manche	20 min + 1T
15H00	15H30	QUAD	1ère manche	20 min + 2T
Entracte				
15H40	16H05	125cc	2ème manche	20 min + 1T
16H10	16H35	MX2	2ème manche	20 min + 1T
16H40	17H05	MX1	2ème manche	20 min + 1T
17H10	17H35	Vétéran	2ème manche	20 min + 1T
17H40	18H10	QUAD	2ème manche	20 min + 2T
18H15		Remise de Prix		
18H20		réunion jury		
20H		fin épreuve		